

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1571 du Dimanche 26 Juillet 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN

DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



RENTREE SCOLAIRE 2026/2027



**LE FRANÇAIS EN 3^e ANNÉE
PRIMAIRE ANNULÉ,
L'ANGLAIS MAINTENU**

P. 6

UNE COMPÉTITION OUVERTE AUX PORTEURS DE PROJETS INNOVANTS



**OUVERTURE DES CANDIDATURES POUR
LE PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
DE LA MEILLEURE START-UP**

P. 6

CAN FÉMININE 2026 (25 JUILLET- 16 AOÛT) ALGÉRIE - SÉNÉGAL, AUJOURD'HUI À 18 H



**LES VERTES
POUR UN BON DÉPART**

P. 15



RECENSEMENT DES DÉGÂTS DES INCENDIES

LES INDEMNISATIONS AVANT LA RENTRÉE SOCIALE

● **LE CHEF DE L'ÉTAT SALUE HAUTEMENT L'ACTION HÉROÏQUE
DES FEMMES ET DES HOMMES DE LA PROTECTION CIVILE**

Pp. 4 et 5

À LA TÊTE DU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DE L'UA

L'ALGÉRIE MISE SUR LA PRÉVENTION DES CONFLITS

À partir du 1^{er} août, l'Algérie assurera la présidence tournante du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine, poursuivant, sous la conduite du Président Tebboune, son engagement en faveur de la paix, de la sécurité, du règlement pacifique des conflits et du renforcement de l'action africaine commune.

P. 3

**LE
SAVIEZ-
VOUS ?**

AFFAIRES RELIGIEUSES

OUVERTURE DES CANDIDATURES AU CONCOURS DU PRIX NATIONAL DU MEILLEUR PRÊCHE DU VENDREDI

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé, jeudi dernier dans un communiqué, l'ouverture des candidatures au concours du Prix national du meilleur prêche du vendredi, destiné aux imams et aux fonctionnaires chargés du prêche.

"Partant de la mission du ministère visant à ancrer le référent religieux national, à renforcer le rôle du prêche du vendredi en tant que tribune d'orientation, de réforme et de prise de conscience et soucieux de valoriser le rôle des mosquées comme centres de rayonnement religieux et scientifique, le ministère annonce l'ouverture des candidatures pour ce prix afin de

promouvoir l'émulation positive entre les imams et les serviteurs des lieux de culte, tout en saluant le statut de l'imam et son rôle éducatif et social au service de la religion et de la patrie", précise la même source. "Les imams et fonctionnaires chargés du prêche souhaitant participer à ce concours sont invités à se rapprocher des Directions des affaires religieuses et des wakfs de leur lieu de travail afin de prendre connaissance des conditions et modalités de participation", ajoute le communiqué.

La date limite de dépôt des candidatures au nouveau desdites directions est fixée au 10 août prochain, conclut la même source.



CRA JOURNÉE DE SENSIBILISATION À ALGER SUR LE SIDA ET L'HÉPATITE



La Commission médicale du Croissant-Rouge algérien (CRA) a organisé, jeudi dernier à Alger, une journée de sensibilisation sur le sida et l'hépatite dans le cadre des efforts visant à promouvoir la santé publique et à renforcer la culture de la prévention auprès des citoyens.

Cette initiative vise à "élever le niveau de sensibilisation sanitaire sur ces deux maladies, à travers la diffusion d'informations scientifiques simplifiées et fiables, tout en mettant en lumière l'importance de la prévention et du dépistage précoce, considérés parmi les moyens les plus efficaces pour limiter la propagation des maladies et renforcer la santé communautaire", selon les organisateurs. Organisée à la station de métro Tafourah, cette manifestation a comporté une série d'activités et prestations sanitaires gratuites, notamment des tests de dépistage rapide, des explications et informations scientifiques simplifiées sur le VIH et l'hépatite virale, ainsi que des conseils et orientations pratiques pour la prévention et la promotion de comportements sains, outre des séances de sensibilisation ouvertes au public. L'initiative a connu une forte affluence des citoyens de différentes catégories qui ont salué cette démarche qualitative, tout en mettant en avant le rôle des actions de proximité dans la facilitation de l'accès aux services préventifs et la diffusion de sensibilisation sanitaire. Le CRA a réaffirmé, par le biais des organisateurs de cette initiative sanitaire, que "l'ancrage de la culture de prévention et de sensibilisation, sur la base des connaissances scientifiques, demeure l'un des moyens les plus efficaces pour protéger l'être humain, préserver la santé publique et former une société en mesure de prévenir les risques sanitaires et y faire face".

VACANCES D'ÉTÉ À JIJEL ACCUEIL DU 2^e GROUPE D'ENFANTS DE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE ÉTABLIE À L'ÉTRANGER

Un deuxième groupe d'enfants de la communauté nationale établie à l'étranger, comprenant environ 100 enfants bénéficiaires du programme des camps d'été organisé par le ministère de la Jeunesse, en coordination avec le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger et la Grande mosquée de Paris, est arrivé vendredi soir à l'aéroport Ferhat-Abbas de Jijel. Ce deuxième groupe d'enfants de la communauté nationale résidant à l'étranger compte près de 100 enfants (filles et garçons), répartis en deux groupes, le premier, composé de 56 enfants, passe ses vacances au Centre de vacances et



de loisirs de Bordj Blida, à El Aouana (Jijel), le second groupe se rendra dans la wilaya voisine de Béjaïa, a précisé le directeur de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Jijel, Amine Meziane Cherif, dans une déclaration à l'APS. Cette initiative, supervisée par le ministère de la Jeunesse, s'inscrit "dans le cadre des objectifs visant à consolider les liens entre

les enfants de la communauté algérienne établie à l'étranger et leur patrie, en leur permettant de passer leurs vacances d'été en Algérie et en renforçant la communication entre les jeunes du pays et ceux de la communauté établie à l'étranger", a indiqué le même responsable.

Il a ajouté qu'un programme d'animation varié, alliant les volets éducatif, touristique et récréatif, a été élaboré au profit des enfants vacanciers, et ce, en coordination avec plusieurs secteurs. Pour rappel, la wilaya de Jijel avait accueilli le premier groupe d'enfants de la communauté algérienne établie à l'étranger, le 11 juillet dernier. APS

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CNR ET LE CENTRE MASSINISSA IMAGERIE ET DIAGNOSTIC MÉDICAL

La Caisse nationale des retraites (CNR) et le Centre Massinissa imagerie et diagnostic médical ont signé, jeudi dernier à Alger, une convention de partenariat visant à permettre aux retraités et à leurs ayants droit de bénéficier de prestations médicales spécialisées à des tarifs préférentiels, a indiqué un communiqué de la Caisse. Cette convention s'inscrit dans la politique de la CNR visant à renforcer la protection sociale des retraités, à travers "la mise à disposition de services de santé intégrés répondant à leurs besoins, s'appuyant sur des équipements médicaux de dernière génération, afin d'améliorer la qualité de la prise en charge et de faciliter l'accès aux soins spécialisés", précise la même source. Ce partenariat traduit également "la volonté de diversifier les avantages accordés aux retraités et à leurs ayants droit, à travers la conclusion de conventions avec des établissements pionniers dans différents domaines, leur permettant d'accéder à des

prestations de qualité à des conditions préférentielles, contribuant ainsi au renforcement des services sociaux qui leur sont destinés". En vertu de cette convention, les retraités et leurs ayants droit bénéficient, sur prescription médicale, "de plusieurs prestations, notamment des examens d'imagerie médicale et de radiologie diagnostique, tels que l'IRM, le scanner multicoupe, la radiographie numérique, l'échographie sous toutes ses formes, la mammographie numérique et l'ostéodensitométrie, ainsi que des actes de radiologie interventionnelle et des biopsies guidées par imagerie". La convention couvre également les prestations du laboratoire d'analyses médicales, notamment les analyses de biochimie, les dosages hormonaux et l'ensemble des examens biologiques nécessaires au diagnostic et au suivi médical, garantissant ainsi aux bénéficiaires une prise en charge médicale complète au sein d'un même établissement, conclut le communiqué.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction
M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

O. M.
Djaffar Chilaab
Cheklat Meriem
Abir Menasria

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

À LA TÊTE DU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DE L'UA L'ALGÉRIE MISE SUR LA PRÉVENTION DES CONFLITS

L'Algérie s'apprête à assumer, dès ce 1er août 2026, la présidence tournante du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine. Dans un contexte géopolitique régional sous haute tension, cette prise de fonction s'inscrit dans la continuité de la doctrine diplomatique portée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune : promouvoir des solutions africaines aux crises du continent, renforcer l'action multilatérale et privilégier la prévention.



Pour ce mandat estival, l'Algérie a façonné une feuille de route ambitieuse, alliant travail institutionnel, diplomatie de terrain et réponses concrètes aux urgences sécuritaires, politiques et humanitaires du moment. Dès l'ouverture des travaux, elle entend placer l'humain et la prévention au cœur des débats. La session inaugurale, qui se tiendra sous forme de séance publique, sera entièrement consacrée à l'éducation dans les zones de conflit. Un choix fort qui rappelle que la protection du droit à l'éducation constitue la pierre angulaire de toute paix durable et d'un développement résilient.

Par ailleurs, le programme d'action accorde une place centrale aux foyers d'instabilité qui secouent le continent. Le Conseil de paix et de sécurité consacrera notamment une réunion majeure à l'évolution de la situation sécuritaire et politique dans le Sahel, une zone hautement stratégique où les défis sécuritaires demeurent d'une acuité critique.

Dans cette même dynamique de suivi des crises, le CPS se penchera également sur la consolidation de la paix en République du Soudan du Sud. L'objectif sera d'accompagner ce pays vers une stabilité institutionnelle durable à travers un soutien continu aux processus politiques locaux. Pour joindre le geste à la parole, l'Algérie a enfin inscrit au calendrier une mission de terrain du CPS en République du Soudan.

Ce déplacement permettra aux membres du Conseil d'évaluer directement l'urgence politique et humanitaire sur place et d'intensifier l'implication de l'Union africaine dans le règlement pacifique de ce conflit.

"FAIRE TAIRE LES ARMES"

La vision algérienne repose sur une architecture continentale mieux intégrée et plus fluide. Pour éviter le cloisonnement des initiatives, trois cycles de concertations institutionnelles réuniront le CPS et plusieurs piliers du système africain : le Parlement panafricain (PAP), la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples, la Plateforme africaine de gouvernance, ainsi que l'Architecture africaine de paix et de sécurité (AGA-APSA).

L'un des temps forts de ce mois d'août sera sans doute l'évaluation de l'initiative phare de l'Agenda 2063 : "Faire taire les armes en Afrique." Le Conseil examinera sans complaisance l'état d'avancement de la feuille de route, mesurant le chemin parcouru tout en identifiant les obstacles qui freinent encore l'éradication des conflits armés. Pour contrer les menaces transnationales et le terrorisme, l'Algérie mise sur un renforcement inédit de l'appareil d'intelligence et de prévention. Dans cette optique, une réunion de coordination de haut niveau rassemblera l'ensemble des piliers sécuritaires du

continent, notamment le Centre de l'UA pour la lutte contre le terrorisme (AUCTC) et le Mécanisme de coopération policière (AFRIPO).

Cette synergie sera renforcée par la participation active du Comité des services africains de renseignement et de sécurité (CISSA), ainsi que du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP). L'enjeu stratégique de cette rencontre est d'affiner l'outil continental d'évaluation des menaces et de cartographie des risques, une initiative novatrice déjà portée par l'Algérie lors de sa précédente présidence du CPS, en août 2025.

Enfin, pour faire entendre la voix du continent sur la scène internationale, le CPS accueillera le briefing trimestriel du Groupe A3, composé des trois États africains membres non permanents du Conseil de sécurité de l'ONU. L'objectif est clair : accélérer la mise en œuvre du Processus d'Oran afin de garantir une position africaine unifiée, cohérente et influente au sein du système onusien. Au-delà des réunions institutionnelles à Addis-Abeba, l'Algérie entend imprimer une marque concrète à son mandat par une diplomatie de proximité. Le programme prévoit ainsi une mission de terrain du CPS en République du Soudan. Face à la gravité des enjeux politiques et humanitaires qui secouent le pays, ce déplacement vise à évaluer la situation au

plus près du terrain. Pour le Conseil, il s'agit d'intensifier son engagement direct et d'apporter un soutien ferme aux initiatives de médiation destinées à ramener la paix et la stabilité dans cette région névralgique.

PRÉVENIR PLUTÔT QUE SUBIR

À travers cette présidence, Alger ambitionne de renforcer significativement l'efficacité et la réactivité du CPS face à la multiplicité des crises continentales. La méthode algérienne repose sur un paradigme clair : l'anticipation.

Plutôt que de se limiter à une gestion passive des urgences a posteriori, la diplomatie algérienne promeut une approche proactive soutenue par une architecture sécuritaire renforcée. Cela passe avant tout par la mise en place d'un dispositif intégré, capable de relier directement les mécanismes d'alerte précoce à une capacité de réponse rapide sur le terrain.

Cette vision accorde également une priorité absolue aux processus de médiation et au règlement pacifique des différends. En parallèle, elle réaffirme le principe fondateur des « solutions africaines aux problèmes africains », garant du respect des souverainetés nationales et de la stabilité à long terme. En alignant ainsi son action sur les objectifs stratégiques de l'Agenda 2063 de l'UA, l'Algérie entend faire de ce mois d'août un véritable levier pour consolider la paix et répondre aux aspirations profondes des peuples du continent.

Alors que le système multilatéral global traverse une crise de lisibilité sans précédent, la démarche algérienne rappelle une vérité essentielle : l'avenir sécuritaire de l'Afrique ne se jouera pas dans les chancelleries extérieures, mais bien au cœur des instances continentales. En prenant les commandes du CPS avec une feuille de route aussi dense que pragmatique, Alger ne cherche pas seulement à gérer l'agenda diplomatique du mois d'août — elle pose les jalons d'une architecture de sécurité africaine souveraine, capable d'éteindre les incendies avant qu'ils ne se propagent. Reste désormais à transformer ces ambitions institutionnelles en avancées tangibles sur le terrain.

G. Salah Eddine

RÉUNION DU GOUVERNEMENT LES SECTEURS DES TRANSPORTS ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS EN DÉBAT

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, jeudi dernier, une réunion du gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs projets de décrets relatifs aux secteurs des transports et des télécommunications, ainsi qu'à la présentation de communications relatives aux projets de mise en place d'un réseau national d'accréditation et d'un dispositif national de veille et de vérification des faits, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral : "Le Premier ministre, Monsieur Sifi Ghrieb, a présidé, ce jeudi 23 juillet 2026, une réunion du gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs points.

Avant d'entamer les travaux de la réunion, Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement ont observé une minute de silence en hommage aux victimes des incendies qu'a connus le pays ces derniers jours.

Le gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant les conditions d'octroi des autorisations d'occupation du domaine public portuaire et des concessions d'outillage public ou d'autorisation d'outillage privé avec obligation de service public.

Ce projet de texte vient en application des instructions de Monsieur le Président de la République visant à adopter une nouvelle stratégie de développement et de gestion des ports, qui se concrétise sur le terrain par la

mobilisation de l'ensemble des intervenants dans l'enceinte portuaire pour l'atteinte des objectifs fixés préalablement, entre autres, la gestion optimale de l'espace portuaire, le respect des délais de déchargement et la réduction des délais d'attente des bateaux en rade.

Le gouvernement a également examiné deux projets de décrets exécutifs portant approbation du renouvellement de licences d'établissement et d'exploitation d'un réseau de communications électroniques ouverts au public, cellulaire de norme GSM, et la fourniture des services y afférents, attribuées aux sociétés ATM Mobilis et Optimum Télécom Algérie. Il s'agit de la procédure de renouvellement de la licence d'établissement et d'exploitation d'un réseau de communications électroniques GSM, conformément aux dispositions de la loi n° 18-04 fixant les règles générales relatives à la poste et aux communications électroniques.

Par ailleurs, le gouvernement a examiné l'état d'avancement du projet de mise en place du réseau national d'accréditation, de certification et d'homologation, lequel s'appuie notamment sur le réseau des laboratoires d'essais et d'analyses de la conformité (RELEAC) et sa plateforme numérique

GEOLAB. Ce projet constitue un levier essentiel de mise en œuvre des politiques publiques de protection et de promotion de l'économie et de la production nationales à travers le renforcement des mécanismes de normalisation, d'homologation, de certification et d'évaluation de la conformité et s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer le système national d'évaluation de la conformité des produits, à travers l'amélioration de la coordination entre les laboratoires et l'optimisation de l'exploitation des capacités analytiques nationales.

Le gouvernement a également examiné le projet de mise en place d'un dispositif national de veille et de vérification des faits dans l'objectif de protéger l'intégrité de l'information et renforcer la confiance du public dans l'écosystème médiatique digital.

Cette approche s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le phénomène de la désinformation à travers les plateformes des réseaux sociaux.

Enfin, et dans le cadre du suivi continu des grands projets structurants, le gouvernement s'est enquis de l'état d'avancement de plusieurs projets dans les secteurs de la justice, de la santé, de l'hydraulique, des travaux publics et de la culture".

APS

RECENSEMENT DES DÉGÂTS DES INCENDIES LES INDEMNISATIONS AVANT LA RENTRÉE SOCIALE

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a déclaré, jeudi dernier à Guelma, que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait chargé la délégation ministérielle de rassurer les citoyens quant à l'évaluation des dégâts causés par les incendies de forêt, laquelle sera finalisée dans les plus brefs délais. Il a précisé à ce propos que « les mesures d'indemnisation seront lancées rapidement afin de régler les situations avant la prochaine rentrée sociale ».

En présence du ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Aït Messaoudène, de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, du directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughlef, ainsi que du wali de Guelma, M. Samir Chibani, M. Sayoud a expliqué que le chef de l'État a instruit les autorités locales d'accélérer l'inventaire des pertes. L'objectif est de permettre à l'État de dédommager les victimes dans les meilleurs délais. Le ministre a rapporté que dès que le président de la République a eu connaissance du décès de plusieurs citoyens à la suite de ces feux, il a immédiatement ordonné que cette délégation soit dépêchée dans les wilayas touchées pour apporter un soutien direct aux familles éplorées et leur transmettre les condoléances de l'État. Sur le plan de la situation sécuritaire et opérationnelle, M. Sayoud a révélé que l'Algérie a enregistré plus de 160 incendies entre jeudi et samedi derniers dans plusieurs wilayas, dont certaines ont vu plus de la moitié de leurs communes affectées. Il a ajouté que, malgré un bilan déplorant six décès, la grâce de Dieu, la rapidité d'intervention et la vigilance des différentes autorités ont permis d'éviter « un bilan plus lourd de victimes ». Le représentant du gouvernement a affirmé que tous les incendies représentant un danger pour les



Le chef de l'Etat a chargé la délégation ministérielle de rassurer les citoyens

citoyens et leurs biens « ont été maîtrisés », précisant qu'il ne subsiste que quelques foyers résiduels que les équipes sur le terrain continuent d'éteindre. Il a souligné que l'intervention efficace des services de la Protection civile, des différents corps de sécurité et de l'Armée nationale populaire, appuyée par la mobilisation des citoyens, a permis de dévier les flammes des zones résidentielles et d'éviter des drames de plus grande ampleur. Concernant l'origine de ces sinistres, M. Sayoud a indiqué que les enquêtes de sécurité se poursuivent pour « déterminer les causes des incendies », étant établi que certains actes revêtent un caractère criminel tandis que d'autres découlent de « facteurs naturels ». Il a conclu en affirmant que l'appareil judiciaire a d'ores et déjà engagé les procédures légales nécessaires et appliquera les peines les plus sévères à

l'encontre de toute personne impliquée dans « le déclenchement des incendies criminels ». Il a confirmé à cet égard que les résultats des enquêtes seront annoncés à l'opinion publique dès l'aboutissement des investigations menées par les services de sécurité compétents, en coordination avec la Protection civile. Le ministre a également précisé que, pour les opérations de lutte contre ces feux, une flotte aérienne de 18 appareils a été mobilisée, dont 12 bombardiers d'eau spécialisés dans l'extinction des incendies, appuyés par deux avions de l'Armée nationale populaire, ainsi que plusieurs hélicoptères. Ces moyens de pointe ont « renforcé l'efficacité des interventions sur le terrain », a-t-il souligné, saluant au passage les efforts considérables déployés par les éléments de la Protection civile, de l'Armée nationale populaire, de la Sûreté nationale,

de la Gendarmerie nationale, des autorités locales et des différents corps de sécurité.

LA SOLIDARITÉ CITOYENNE SALUÉE

Par ailleurs, M. Sayoud a salué l'esprit de solidarité nationale et le vaste élan de cohésion manifesté par les citoyens, soulignant que cette mobilisation reflète l'unité exemplaire des Algériens face aux épreuves. Dans le même sillage, l'intervenant a tenu à remercier les opérateurs économiques et hommes d'affaires pour leur contribution au soutien des sinistrés, en complément de l'aide apportée par l'État, notamment à travers le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. Il a rappelé à ce titre que « l'État restera aux côtés des citoyens et continuera d'accompagner et de soutenir les familles touchées, conformément à son devoir envers ses enfants dans les moments difficiles ». Sur ordre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, s'était rendu jeudi dernier dans la wilaya de Guelma, à la tête d'une importante délégation ministérielle, pour présenter les condoléances et exprimer la compassion de l'État aux familles des victimes des incendies de forêt qui ont frappé la région. La délégation a entamé ce déplacement par le village d'Aïn Tahammamine, dans la commune de Medjaz Sfa, où le ministre a présenté ses condoléances à la famille du défunt Hassan Rouaigui. Le ministre et la délégation qui l'accompagne se sont ensuite rendus dans la commune de Hammam N'Bail pour présenter leurs condoléances aux familles des défunts Allaoua Haddadji et Mustapha Hakimi, réitérant la compassion du chef de l'État et réaffirmant la solidarité indéfectible de la nation dans cette douloureuse tragédie. En marge de ce déplacement, M. Sayoud s'est attentivement mis à l'écoute des préoccupations exprimées par les citoyens de la commune. Il s'est engagé à les transmettre fidèlement aux autorités compétentes et à veiller à leur prise en charge effective dans le cadre de la mise en œuvre stricte des directives présidentielles.

Abir Menasria

FAMILLES DES DEUX VICTIMES LE PRÉSIDENT TEBBOUNE PRÉSENTE SES CONDOLENCES

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, s'est rendu, dans la nuit de jeudi à vendredi derniers, dans la commune de Beni Mouhli, relevant de la daïra de Beni Ourtilane (wilaya de Sétif), accompagné d'une délégation ministérielle, où il a présenté ses condoléances aux familles des défunts Moukat Mohand Oulhadj et Nesraki Larbi, victimes des feux de forêt, réitérant les condoléances du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Après avoir affirmé la pleine solidarité de l'État et son soutien aux deux familles dans cette douloureuse épreuve, le ministre a écouté les préoccupations des citoyens de la commune de Beni Mouhli, assurant de les transmettre aux autorités compétentes et d'en assurer le suivi, ainsi que la prise en charge, en exécution des instructions du président de la République.

SOLIDARITÉ TOTALE DE L'ÉTAT AVEC LES SINISTRÉS

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, a affirmé jeudi soir, à Guelma, que son secteur s'attelle à suivre de près la situation des personnes touchées par les incendies de forêt. Lors d'une allocution prononcée à la meçta Boukrima, dans la commune de Hammam N'Bail, Mme Mouloudji a précisé que les services du secteur de la solidarité nationale sont entièrement mobilisés pour soutenir les familles touchées par les récents incendies de forêt dans plusieurs wilayas du pays. Le but est de soutenir et aider les victimes à faire face aux répercussions de cette calamité, et ce, conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Elle a souligné que ces services sont à pied d'œuvre pour répondre à leurs besoins, suivant en cela les orientations du chef de l'État visant à accompagner les citoyens et à les aider dans ces moments difficiles. Dans le même contexte, la ministre a



également mis en avant la volonté de l'État d'atténuer les effets de cette catastrophe sur les sinistrés. Elle a assuré qu'aucun effort ne sera épargné pour se tenir aux côtés de ces familles et répondre à leurs préoccupations, grâce à une coordination étroite entre les divers secteurs concernés et les autorités

locales, partant du principe que la solidarité nationale est un pilier fondamental du soutien aux citoyens en temps de crise. Il convient de rappeler que, sur ordre du président de la République, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, s'est rendu dans les wilayas de Tiemcen, Guelma et Sétif, accompagné du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudane, de la ministre de la Solidarité nationale, Soraya Mouloudji, ainsi que du directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughlef, afin de présenter leurs condoléances aux familles des victimes.

A. Menasria

LE CRA POURSUIT SA CAMPAGNE NATIONALE DE SOLIDARITÉ DANS LES WILAYAS TOUCHÉES

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a indiqué, vendredi dernier dans un communiqué, qu'il poursuivait la mise en œuvre de la campagne nationale de solidarité lancée au profit des wilayas touchées par les feux de forêt, à travers la mobilisation des moyens humains et logistiques et la mise à disposition des besoins essentiels. Selon le bilan des interventions du bureau national du CRA au cours des dernières 48 heures, il a été procédé, en coordination avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, la Direction générale de la Protection civile, les walis, ainsi que les présidents des commissions de wilaya de l'organisation, à "la distribution de 95.000 repas froids, à raison de 5.000 à 10.000 repas par wilaya, en plus de l'acheminement de 12 semi-remorques chargées d'eau minérale", précise la même source. Dans le cadre de cette opération ayant concerné les wilayas d'Annaba, Skikda, Béjaïa, Guelma, Bouira, El Tarf, Mila, Jijel, Tiemcen, Saïda, Blida et Tizi Ouzou, "1.400 colis alimentaires, 2.500 matelas et couvertures, ainsi que des médicaments et des fournitures médicales" ont été acheminés, avec la mobilisation de "quatre ambulances". Le CRA, à travers l'ensemble de ses unités sur le territoire national, "demeure en état d'alerte maximale face à toute urgence, mobilisant ses moyens humains et logistiques en sa qualité de bras humanitaire de l'État algérien et d'acteur national répondant aux différentes situations exceptionnelles aux côtés des citoyens en toutes circonstances, en concrétisation des valeurs de solidarité et d'entraide sur lesquelles repose sa mission", conclut le communiqué. APS

EXTINCTION DES FEUX DE FORÊT

LE CHEF DE L'ÉTAT SALUE HAUTEMENT L'ACTION HÉROÏQUE DES FEMMES ET DES HOMMES DE LA PROTECTION CIVILE



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a salué hautement, mercredi soir, l'action héroïque des femmes et des hommes de la Protection civile, pour l'extinction des feux qui touchent certaines régions du pays.

Dans un message adressé aux éléments de ce corps constitué, empreint de sentiments de reconnaissance et de considération, le président de la République a écrit :

" Conscient des efforts colossaux et titanesques que vous déployez aux côtés des éléments de l'Armée nationale populaire, des citoyens dévoués et des autres institutions concernées, je salue hautement votre action

héroïque pour l'extinction des feux de forêt, la préservation des vies humaines et de la richesse forestière, et la protection des biens dans différentes régions du pays... Je vous adresse avec fierté et honneur, en mon nom personnel, au nom du peuple et des institutions de la République, mes plus hautes expressions de gratitude et je m'engage à ce que vos efforts acharnés ne soient pas vains après la maîtrise définitive des incendies, si Dieu le veut... En attendant de vous rencontrer, je vous réitère toute ma considération et mes encouragements. Vive l'Algérie. "

ENTRE ACCALMIE PROGRESSIVE ET VIGILANCE MAXIMALE SUR LE TERRAIN

Le pays amorce enfin une sortie de crise après une fin de semaine et un début de week-end particulièrement éprouvants sur le front des incendies. Bien que la persévérance des foyers ait maintenu une forte pression sur l'ensemble du dispositif de secours à travers plusieurs régions du territoire national, une baisse significative du nombre de départs de feux a été observée par rapport aux journées critiques précédentes. Un retour progressif à une situation normale est ainsi attendu dès aujourd'hui à la faveur d'une évolution favorable des conditions météorologiques.

Cette vague de sinistres a été attisée par un épisode caniculaire d'une rare intensité, marqué par des températures extrêmes ayant atteint, voire dépassé, le seuil critique des 49°C dans certaines zones du littoral algérien. La combinaison de cette chaleur étouffante et d'un relief géographique particulièrement escarpé dans les régions du Centre et de l'Est a considérablement complexifié la tâche des équipes d'intervention. Dans ces massifs montagneux et ces zones enclavées, l'accès difficile aux foyers d'incendie a exigé des efforts surhumains de la part des forces déployées sur le terrain. Les statistiques de la Protection civile traduisent cette lente mais réelle amélioration de la situation opérationnelle. Alors que l'on comptabilisait jusqu'à 159 incendies déclarés au cours de la seule journée de jeudi dernier, le bilan recensait hier 75 foyers répartis à travers 14 wilayas de l'est et du centre du pays. Grâce à une mobilisation ininterrompue, 56 d'entre eux étaient totalement maîtrisés dès 17h00. Dans le prolongement des opérations engagées depuis vendredi dernier, 19 autres feux ont été éteints durant les dernières heures dans plusieurs wilayas touchées. La carte des interventions témoigne de l'ampleur du périmètre couvert par les secours, avec des opérations d'envergure menées, notamment à



Mila, Souk-Ahras, Skikda, Constantine, Guelma, Sétif, Tizi Ouzou, Bouira et El Tarf. Des efforts d'extinction ciblés et particulièrement ardu ont été conduits dans des localités névralgiques telles qu'Aïn Smara à Constantine, Abi-Youcef à Tizi Ouzou ou encore El Mraïhna à Souk-Ahras. Dans l'ensemble de ces zones, les équipes de la Protection civile et leurs appuis restent fortement mobilisés en première ligne afin d'empêcher toute progression du feu vers les agglomérations et les zones résidentielles. Sur le plan météo, l'adoucissement des températures tant attendu et initialement annoncé pour le week-end a subi un léger décalage pour se concrétiser aujourd'hui. Même si les journées de vendredi et samedi derniers ont permis de gagner quelques degrés précieux par rapport à la décennie précédente — où le baromètre a frôlé les 50°C dans certaines contrées de l'intérieur du pays —, la rigueur du climat est restée extrême. Ces fortes chaleurs ont été accentuées par des rafales de vent violent qui ont accéléré la propagation des flammes vers des espaces agricoles et économiques vulnérables. Les dégâts matériels reflètent la violence des épisodes observés sur le passage du feu. Les flammes ont, en effet, ravagé plusieurs foyers d'habitation, des exploitations d'élevage comprenant des étables et des poulaillers, mais également des structures industrielles et de production. Ce fut dramatiquement le cas dans la wilaya de Sétif, ainsi qu'à El Hachimia,

dans la wilaya de Bouira, où une unité de recyclage de pneus usagés a été totalement consumée par un incendie d'une rare virulence. La neutralisation de ces sinistres spécifiques a nécessité des moyens techniques lourds pour éviter toute pollution ou suraccident.

EFFICACITÉ REMARQUABLE DE LA PROTECTION CIVILE

Sur le plan statistique, les chiffres révèlent la sévérité inédite de la saison estivale. Lors d'un bilan d'étape dressé la semaine dernière, le responsable de la communication à la Direction générale de la Protection civile, M. Nassim Bernaoui, a fait état de 3.719 feux enregistrés entre le 1er mai et le 12 juillet 2026, contre 1.501 durant la même période de l'année 2025. Cette nette intensification des départs de feux s'est particulièrement concentrée sur le début du mois, avec pas moins de 1.460 incendies déclarés rien qu'entre le 1er et le 12 juillet. Le même responsable a précisé que 1.619 incendies ont été dénombrés entre le mercredi 8 juillet, date du début de la dernière vague de chaleur, et le vendredi 24 juillet 2026. Cette situation d'urgence n'est d'ailleurs pas propre à l'Algérie, puisque plusieurs pays du Bassin méditerranéen font face à un tableau clinique similaire sous l'effet du changement climatique. C'est le cas de la France, qui a dû solliciter l'aide internationale, de l'Italie, ou encore de l'Espagne qui a été contrainte de déclarer l'état d'urgence. Toutefois, si le facteur météo est pointé du doigt en raison de la hausse extrême

des températures et de l'allongement des périodes de canicule, la main de l'homme et les actes de sabotage demeurent une cause centrale dans la survenue de ces drames. En effet, pas moins de cinq personnes ont été arrêtées et déferées devant la justice pour avoir délibérément déclenché des feux dans les wilayas de Constantine et d'Aïn Defla. Sur ce volet sécuritaire, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a souligné, avant-hier, que les investigations se poursuivent activement, confirmant que plusieurs sinistres présentent un caractère criminel avéré. M. Saïd Sayoud a assuré à ce propos que « les résultats des enquêtes seront communiqués à l'opinion publique », tout en réaffirmant la détermination de l'appareil judiciaire à appliquer les sanctions les plus sévères à l'encontre des auteurs de ces actes volontaires. Rappelant l'ampleur exceptionnelle de cette vague de feux, le ministre a affirmé que « l'Algérie a enregistré plus de 160 incendies durant la période de jeudi à samedi ». Il a tenu à rassurer la population en indiquant que, face à cette crise, les services de secours ont bénéficié d'un renfort stratégique déterminant grâce à la mobilisation d'une flotte aérienne constituée de 18 appareils. Ce dispositif de pointe comprend 12 avions spécialisés dans l'extinction des incendies, appuyés par deux bombardiers d'eau de l'Armée nationale populaire (ANP) et plusieurs hélicoptères, ce qui a considérablement renforcé l'efficacité des opérations sur le terrain et permis de réduire de manière drastique le nombre de foyers actifs sur le territoire national. En combinant la réactivité de la Protection civile à l'intransigeance de la réponse judiciaire, l'État démontre qu'il ne laissera aucune place au fatalisme ni à l'impunité. Alors que le ciel se rafraîchit progressivement et que les équipes au sol achèvent d'éteindre les ultimes braises, cet épisode laissera l'empreinte d'une mobilisation nationale exemplaire, où la protection des vies humaines et du patrimoine forestier reste, plus que jamais, une priorité souveraine.

G. Salah Eddine

OUVERTURE DES CANDIDATURES POUR LE PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE LA MEILLEURE START-UP

Le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises a annoncé, vendredi dernier dans un communiqué, l'ouverture des candidatures pour la première édition du Prix du président de la République de la meilleure start-up, et ce, jusqu'au 23 août prochain. La compétition est ouverte aux porteurs de projets innovants, aux

start-up d'excellence et aux scale-up prometteuses, précise le communiqué, ajoutant que les candidats souhaitant postuler peuvent accéder à la plateforme numérique dédiée exclusivement à cet effet : (startupoftheyear.dz) pour consulter les conditions de participation, les critères d'évaluation et les autres détails relatifs au concours.

Les travaux soumis seront évalués par un jury indépendant, composé d'experts en technologie et en innovation, d'Algérie et de l'étranger, ajoute le communiqué. La récompense financière est de 3 millions DA pour la meilleure scale-up, de 2 millions DA pour la meilleure start-up et de 1 million DA pour le meilleur projet innovant.



MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

LANCEMENT OFFICIEL DE LA CHAÎNE «MIHAN TV»

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels a procédé, jeudi dernier, au lancement officiel de la première chaîne de diffusion sectorielle en Algérie, baptisée « Mihan TV ». Cette nouvelle plateforme audiovisuelle a pour vocation de mettre en lumière le système national de formation et d'enseignement professionnels, tout en valorisant la diversité des métiers et des spécialités dispensés à travers le pays.

Lors de la cérémonie d'inauguration qu'elle a présidée à l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSFP) d'El Biar, la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mme Nacima Arhab, a expliqué que le lancement de « Mihan TV » s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la présence du secteur dans le paysage médiatique national.

L'objectif majeur de cette initiative est de faire connaître les spécialisations disponibles en mettant en avant les programmes de formation et les parcours offerts aux jeunes et aux stagiaires. Il s'agit également de favoriser leur insertion professionnelle en leur proposant des contenus axés sur l'orientation vers le marché de l'emploi et l'entrepreneuriat, tout en



modernisant la communication institutionnelle du ministère pour accroître son ouverture sur l'environnement économique. À cet égard, la ministre a confirmé que « Mihan TV » est animée par une équipe de jeunes compétences et proposera une grille de programmes variée, comprenant des reportages de terrain, des entretiens exclusifs, ainsi que la mise en valeur de parcours inspirants de stagiaires et de diplômés. La chaîne assurera également la couverture des différents événements nationaux et régionaux rattachés au secteur. Mme Arhab a précisé que la plateforme démarre avec trois émissions principales dédiées à la jeunesse, ajoutant que sa grille s'enrichira de nouveaux rendez-vous audiovisuels à l'occasion de la

prochaine rentrée de la formation professionnelle, fixée au 4 octobre. La ministre a souligné à ce propos que « Mihan TV » a été conçue par le secteur dans le but de susciter un intérêt accru chez les jeunes et de les orienter vers les opportunités prometteuses qu'offrent la formation et l'entrepreneuriat. Sur le plan technique, « Mihan TV » s'appuie sur la production de contenus audiovisuels numériques diffusés via son site officiel (<https://mihan-tv.mvet.dz/>) et ses déclinaisons sur les réseaux sociaux. Elle réalise également des reportages à travers différentes wilayas pour valoriser les initiatives des établissements de formation et les talents locaux, s'inscrivant dans un projet global d'extension de sa couverture et d'enrichissement

continu de ses programmes. La grille actuelle de la chaîne s'articule autour de trois émissions phares : « Rouad El Mihan », qui met en lumière les réussites des diplômés et des entrepreneurs, « Skill Scope », dédiée à la découverte des métiers, des compétences et des débouchés professionnels et, enfin, « ProChat », un espace d'échange recevant des experts et des intervenants pour débattre des enjeux de l'emploi et des exigences du marché du travail. À travers ce nouveau canal, le secteur ambitionne de positionner la formation professionnelle comme un choix stratégique d'avenir, capable d'offrir des perspectives de carrière réussies et en phase avec les mutations économiques du pays.

Abir Menasria

RENTÉE SCOLAIRE 2026/2027

LE FRANÇAIS EN 3^e ANNÉE PRIMAIRE ANNULÉ, L'ANGLAIS MAINTENU

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a dévoilé quelques nouveautés de la prochaine rentrée scolaire, en marge d'une conférence qu'il a présidée hier. Intervenant à cette occasion, il a révélé l'annulation de l'enseignement du français en troisième année primaire. Seule la langue anglaise est maintenue comme langue étrangère à

ce niveau, a-t-il affirmé. Le ministre a ajouté qu'il a été décidé de programmer l'enseignement du français à partir de la quatrième année primaire. Le ministre a, par ailleurs, annoncé que les résultats du concours de recrutement seront dévoilés prochainement. Ces annonces ont été faites en marge d'une conférence nationale annuelle sur la préparation de la rentrée

2026/2027. Présidée par le ministre Mohamed Seghir Saâdaoui, la conférence, qui a vu la participation des fonctionnaires de l'administration centrale et des directeurs de l'éducation nationale, est organisée chaque année afin d'évaluer la préparation du secteur et de discuter de divers aspects, organisationnel, pédagogique et administratif. **R. S.**



DÉCLARATION DE LA MONNAIE AUX FRONTIÈRES CE QUI CHANGE POUR LES VOYAGEURS

De nouvelles mesures relatives à la déclaration de la monnaie aux frontières par les voyageurs ont été publiées au Journal officiel (JO) n°51. Il s'agit d'un arrêté signé par le ministre des Finances, le 12 mai dernier, modifiant et complétant l'ancien arrêté daté du 20 juillet 2026 qui fixe les modalités de déclaration de la monnaie et le modèle de déclaration.

Selon le nouveau texte, la déclaration de la monnaie doit être effectuée « par écrit », par les voyageurs, à l'occasion de leur entrée ou de leur sortie du territoire national, auprès du bureau des douanes d'entrée ou de sortie.

La déclaration est soumise conformément au modèle du formulaire mis à la disposition des voyageurs par les services des douanes, lequel doit être dûment rempli et signé par l'intéressé. L'arrêté précise d'ailleurs qu'elle fait également l'objet d'un enregistrement et d'un suivi rigoureux par les services douaniers.

La modernisation du secteur s'inscrit également dans ce dispositif, la même source précisant que « les voyageurs souscrivent la déclaration de la monnaie essentiellement par voie électronique avant l'arrivée au bureau des douanes ».



Outre les billets de banque et les pièces de monnaie, cette obligation légale englobe les moyens de paiement au porteur, les effets de commerce, ainsi que les autres valeurs et titres de créance négociables au porteur ou endossables. La déclaration concerne également les métaux précieux et les pièces précieuses détenus par les voyageurs. Pour ce qui est des voyageurs non résidents exportant des montants importés et non utilisés en Algérie, le cadrage est strict. Ils doivent obligatoirement présenter auprès du bureau des douanes la déclaration de

la monnaie souscrite à l'entrée, visée par un guichet de la Banque d'Algérie, un guichet d'une banque intermédiaire agréée et/ou un bureau de change, constatant les opérations de change effectuées durant leur séjour en Algérie.

Dans le cadre de leurs missions de contrôle, les agents des douanes disposent de la prérogative de demander aux voyageurs toutes informations ou tous documents jugés utiles, relatifs notamment à l'origine et à la destination des montants et des valeurs transportés. Enfin, la gestion et la centralisation des informations franchissent un cap

stratégique. Les bases de données des déclarations de la monnaie doivent reprendre l'ensemble des données figurant sur les formulaires, notamment l'identité et l'adresse du voyageur en Algérie ou à l'étranger, ses documents de voyage, les montants déclarés, le lieu de souscription, ainsi que la provenance, la destination, l'origine des fonds, le bénéficiaire et le destinataire effectifs. Ces bases de données, qui intègrent également les données contentieuses liées aux fausses déclarations ou au non-respect des obligations, font l'objet d'échange et d'exploitation dans le cadre de la coopération nationale et internationale.

À ce titre, le texte mentionne que « toutes les données relatives aux déclarations de la monnaie souscrites et celles relatives aux fausses déclarations et aux cas de non-respect des obligations déclaratives commises par les voyageurs sont échangées avec l'organe spécialisé dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ».

Entre obligation de déclaration préalable en ligne et vérifications accrues sur le terrain, ce nouveau dispositif impose une vigilance inédite aux frontières. Pour les voyageurs, la transparence devient désormais le passage obligé pour éviter les sanctions et garantir la fluidité de leurs déplacements.

G. S. E.

PROMOTION DES EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

L'IMPORTANCE DU DÉVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE LOGISTIQUE SOULIGNÉE

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a souligné que le développement de l'infrastructure logistique dédiée à l'exportation constitue un pilier essentiel de la stratégie nationale visant à promouvoir les exportations hors secteur des hydrocarbures, a indiqué vendredi dernier un communiqué du ministère. M. Rezig intervenait lors d'une réunion de travail qu'il a présidée, jeudi dernier, au siège du ministère, consacrée à l'examen du projet de création de plateformes logistiques d'exportation, en présence de représentants de secteurs ministériels, d'organismes concernés par les opérations d'exportation, ainsi que de représentants d'associations et d'organisations patronales.

Cette rencontre a constitué un cadre de concertation et de coordination entre les différents intervenants afin de dégager une vision pratique pour la création de plateformes logistiques intégrées, à même d'améliorer la chaîne de services au profit des exportateurs, tout en facilitant les opérations d'expédition, de stockage et de manutention des marchandises destinées aux marchés extérieurs, renforçant ainsi la compétitivité des produits algériens, précise la même source.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre a affirmé que « le développement de l'infrastructure logistique dédiée à l'exportation constitue un pilier essentiel de la stratégie nationale visant la promotion des exportations hors hydrocarbures », insistant sur la nécessité de « fédérer les efforts entre les différents secteurs et organismes concernés et d'adopter une approche participative garantissant la concrétisation de ce projet selon les meilleurs standards, afin de répondre aux exigences des opérateurs économiques et d'ouvrir de nouvelles perspectives aux exportations algériennes », conclut le communiqué.

APS

AAP : DÉBUT DE LA DÉLIVRANCE DES AUTORISATIONS AU NIVEAU DU GUICHET UNIQUE AUJOURD'HUI

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAP) a annoncé, jeudi dernier dans un communiqué, le lancement, à compter d'aujourd'hui, de la délivrance des autorisations et des documents administratifs nécessaires à la concrétisation des projets d'investissement au niveau du guichet unique.

« Les opérateurs économiques pourront, à partir de dimanche 26 juillet 2026, déposer les demandes d'obtention des actes d'urbanisme (permis de construire et certificat de conformité), des autorisations d'exploitation liées aux projets d'investissement enregistrés au niveau du guichet unique des grands projets et des investissements étrangers et des autorisations de travail y afférentes et effectuer les différentes formalités liées à la création de sociétés, y compris les démarches d'inscription au registre du commerce et de retrait des documents, ainsi que les formalités relatives aux services des impôts et au recouvrement des droits et taxes dus en lien avec la réalisation des projets d'investissement », précise le communiqué. L'opération s'effectue au niveau du guichet unique des grands projets et des investissements étrangers, en attendant sa généralisation, dans les prochains jours, aux guichets uniques décentralisés à travers les différents wilayas du pays, permettant ainsi aux investisseurs d'accomplir l'ensemble des formalités nécessaires au niveau local, tout en contribuant à la simplification du parcours administratif, à la réduction des délais de traitement des dossiers et à l'accélération du rythme de concrétisation des projets d'investissement, selon la même source.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la poursuite des réformes visant à améliorer le climat des affaires et à simplifier les procédures administratives, en application des dispositions de l'article 22 du décret exécutif n° 26-153 du 14 avril 2026 portant réorganisation de l'AAP, ainsi que des décisions relatives à la délégation de pouvoir aux représentants des administrations et organismes publics agréés auprès des guichets uniques. L'AAP a souligné, dans son communiqué, que cette mesure « traduit son engagement à poursuivre l'amélioration de la qualité de l'accompagnement administratif et à renforcer la coordination entre les administrations et les organismes publics de manière à offrir à l'investisseur un parcours administratif plus efficient, tout en renforçant l'attractivité du climat d'investissement en Algérie ».

WILAYA D'ALGER LA FORTE AFFLUENCE VERS LES PISCINES PUBLIQUES

Une affluence croissante est enregistrée au niveau des piscines publiques ouvertes par la wilaya d'Alger au profit des citoyens, motivée notamment par la qualité des services fournis et l'introduction de la plateforme "Bahdja Pools", dédiée à la réservation électronique des rendez-vous de baignade.

Dans une déclaration à l'APS, la chargée de la gestion des piscines au niveau de la wilaya d'Alger, Aïda Aït Ouazzou, a souligné que 9 piscines sont ouvertes au public dans le cadre de la saison estivale, dont la piscine olympique du 5-Juillet, réservée aux femmes et aux enfants, la piscine El-Kettani à Bab El-Oued, réservée aux femmes, en sus de 6 piscines paralympiques, réparties à travers les communes de Soudania, Ouled Chebel, Bab Ezzouar, Kouba, Heuraoua, les Eucalyptus, réservées aux hommes et enfants. Elle a affirmé, dans ce sens, que l'affluence enregistrée depuis le début de la saison est "un indicateur positif", notamment avec l'accès des citoyens aux services de réservation en ligne et la nouvelle organisation adoptée. A cet effet, la responsable a souligné l'attachement des services chargés de la gestion des piscines à assurer la qualité des services, à travers l'application d'un programme quotidien de contrôle de la qualité des eaux, englobant le traitement des eaux par le chlore, la



régulation du degré d'acidité conformément aux normes en vigueur, la maintenance et le nettoyage quotidiens des bassins, ainsi que des structures sanitaires et équipements, avec l'intervention périodique pour la maintenance des équipements techniques, notamment au niveau des stations de pompage et de filtration. Concernant la plateforme, l'intervenante a souligné que "Bahdja Pools" connaît depuis son lancement une affluence croissante, notamment avec la hausse progressive du nombre d'utilisateurs, d'autant qu'il s'agit d'une saison de baignade précoce, comparée aux saisons précédentes. Ladite plateforme numérique a permis de faciliter la réservation et d'organiser l'affluence des usagers, voire de réduire les files d'attente, ce qui s'est positivement reflété sur la qualité des services fournis, a-t-elle ajouté, estimant que cette expérience a prouvé son efficacité. Elle a dévoilé, en outre, une orientation, à l'avenir, vers l'élargissement

du modèle de réservation électronique aux structures sportives et de loisirs au niveau de la wilaya d'Alger dans le cadre de la numérisation de l'accès aux structures publiques. S'agissant des initiatives destinées aux personnes aux besoins spécifiques, Mme Aït Ouazzou a précisé que l'initiative de dédier la piscine de Birtouta aux "enfants de la lune" durant la nuit, vu leur intolérance aux rayons du soleil, a été vivement appréciée par les familles bénéficiaires et largement saluée par l'opinion publique. Partant de ce constat, généraliser cette expérience à l'ensemble des piscines de la capitale est en cours d'examen à travers la réservation de créneaux au profit de cette catégorie dans le cadre du programme hebdomadaire établi, en plus de l'intégration d'autres catégories de personnes aux besoins spécifiques dans des programmes dédiés, élaborés en coordination avec les associations

concernées. A cet égard, la même intervenante a précisé que l'évaluation du programme estival d'animation de la capitale, qui comprend, outre les piscines, plusieurs manifestations, telles que les expositions destinées aux enfants, les festivals, les compétitions sportives et les spectacles de musique, repose sur plusieurs indicateurs, notamment le nombre de visiteurs et de participants, la satisfaction des familles, ainsi que l'impact économique lié à la dynamique commerciale et de services accompagnant ces manifestations. Le bilan préliminaire fait ressortir des indicateurs positifs découlant de la diversification de l'offre récréative destinée aux familles, du rapprochement des prestations culturelles et sportives des citoyens, ainsi que du renforcement de l'image de la capitale en tant que destination dynamique durant la saison estivale, a-t-elle affirmé. **APS**

BOUIRA

DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT LANCÉS À RIDANE

Une série de projets de développement a été lancée dans les secteurs des travaux publics, de l'énergie et de l'hydraulique pour consolider le cadre de vie des habitants des différentes localités de la commune rurale de Ridane (ouest de Bouira), a-t-on appris mercredi dernier auprès des services de la wilaya. Dans le secteur des travaux publics, plusieurs opérations ont été lancées pour réhabiliter la route reliant le village Ouled Guemra à Aïn Jenine sur une distance de 2,7 km, ainsi que la route menant d'Ouled Guemra au chemin de wilaya n°12 sur 4,2 km, a précisé le directeur des travaux publics, Nouredine Gasmi. Ces opérations de réhabilitation concernent également la route reliant Bir Ayad à la localité d'Aïn Hamra sur un linéaire de 3,8 km, ainsi que le tronçon du chemin de wilaya n°12 menant à Ridane-Centre sur une distance de 4,5 km, selon M. Gasmi. Ces opérations concernent également la route reliant Bir Ayad au village Smati sur 2 km, ainsi que la route reliant les villages Chellali et Bounoua Attal à Khraichia sur 3,6 km, a encore ajouté le même responsable. "Les travaux sont en cours et une enveloppe financière de l'ordre de 320 millions de dinars a été allouée à toutes ces opérations visant à désenclaver les différentes localités de la commune de Ridane", a expliqué à l'APS le directeur des travaux publics. Des délais de 3 et 4 mois ont été accordés aux entreprises réalisatrices pour achever les travaux et livrer ces projets avant la prochaine rentrée scolaire. Lors de sa visite lundi dernier à Ridane, la wali de Bouira, Houria Agoune, a demandé aux entreprises réalisatrices de renforcer les chantiers et d'accélérer la cadence des travaux pour livrer les projets avant la prochaine rentrée scolaire. Dans le secteur de l'hydraulique, la commune de Ridane a bénéficié de projets visant à renforcer l'alimentation en eau potable (AEP), dont la réalisation de trois forages à Aïn Jenine, El Bayda et Sahari, selon le directeur de l'hydraulique, Mohamed Bouali. A cela s'ajoutent également

d'autres opérations visant à renforcer le réseau de l'AEP dans les localités de Khraichia et Draâ Lebyad, a précisé M. Bouali à l'APS. Par ailleurs, d'autres projets relevant du secteur de l'énergie ont été lancés à Ridane pour renforcer l'alimentation en électricité des villages Zmala, Laâraf, Bir Abed, Ouled Ali, Ouled Guemra, Aïn Hamra, Lachbour, Sahari et Ridane-Centre. Concernant le gaz, des projets sont en cours pour raccorder des foyers des localités de Laâraf, Lachbour, Aïn Hamra, Ouled Ali, Ouled Guemra et Kaf Laghrab. Lors de sa visite à Ridane, Mme Agoune a inspecté ces projets, puis donné des

instructions aux responsables concernés pour qu'ils veillent au respect des délais et de la qualité des travaux. Dans le secteur de l'urbanisme, un projet d'aménagement du principal boulevard de la commune a été lancé à Ridane-Centre pour améliorer l'image urbanistique de cette commune, située à près de 60 km à l'ouest de Bouira. Ce projet porte sur l'aménagement des trottoirs, la réalisation d'un réseau d'assainissement, de l'éclairage public, ainsi que d'une aire de jeux pour enfants, a indiqué la directrice de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, Mme Fatma-Zohra Haddadi.

RETROUVEZ VOTRE EDITION PAPIER CHEZ LES BURALISTES
LE PDF SUR NOTRE SITE : alger16.dz

LIGNE FERROVIAIRE ALGER-TAMANRASSET UN ACCÉLÉRATEUR DE DÉVELOPPEMENT POUR LES VILLES OASIS

Des experts et des dirigeants ont souligné, mercredi dernier à Alger, que le projet de ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset figure parmi les initiatives stratégiques majeures du pays. Ils ont mis en exergue son impact déterminant sur la redéfinition de la dynamique économique nationale, l'amélioration de l'intégration territoriale et continentale, ainsi que sa contribution à la métamorphose de l'Algérie en un véritable hub logistique reliant l'Afrique du Nord à ses profondeurs continentales, avec des retombées économiques, sociales et géopolitiques majeures.

Ces affirmations ont été formulées lors d'un séminaire de dialogue organisé par l'École nationale d'administration (ENA), intitulé « Projet du siècle : la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset », sous l'égide du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE). La rencontre s'est déroulée en présence du conseiller du président de la République chargé des affaires économiques, M. Farid Kourtell, de la ministre, haut-commissaire à la Numérisation, Mme Meriem Benmouloud, et du directeur général des douanes, le général-major Abdelhafid Bakhouch, aux côtés de représentants de divers secteurs et organismes nationaux, d'experts et d'universitaires.

Dans son discours inaugural, le président du CNESE, M. Mohamed Boukhari, a souligné que ce chantier dépasse le cadre d'un simple projet d'infrastructure pour incarner une vision globale du développement, visant à soutenir l'intégration nationale et à renforcer la coopération africaine. Il a expliqué que cette réalisation s'inscrit dans le cadre des projets structurels reflétant la vision prospective du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, laquelle considère l'investissement dans les infrastructures comme un engagement pour l'avenir du pays, propre à consolider sa souveraineté économique et à accroître sa compétitivité. M. Boukhari a indiqué



que cette rencontre avait pour objectif d'enrichir le débat sur les aspects économiques, sociaux, environnementaux, logistiques et géopolitiques du projet, tout en examinant les voies et moyens de garantir son succès et d'en maximiser l'impact sur le développement.

UN PROJET AFRICAIN IMPORTANT

De son côté, le directeur général de l'École nationale d'administration, M. Abdelmalik Mezhoua, a qualifié ce projet de ligne ferroviaire comme étant l'un des plus importants d'Afrique. Selon lui, il constitue l'un des leviers principaux pour transformer l'économie et renforcer la cohésion nationale, tout en représentant un axe essentiel pour valoriser le potentiel des différentes régions du pays et asseoir le statut de l'Algérie en tant que pôle logistique régional.

Pour sa part, le directeur général de la mobilité et de la logistique au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Abdelhadi Meziani, a affirmé que cette infrastructure constitue « un investissement structurant » dont les bénéfices dépassent la seule dimension financière. Il l'a qualifiée de « projet de nation » destiné à transformer en profondeur la carte économique et démographique du pays, tout en restant un outil souverain pour consolider le développement durable et muer le Grand Sud algérien en « un pôle économique et industriel prometteur », compte tenu de son rôle charnière entre le commerce national et son ancrage africain. M. Meziani a précisé que cette ligne

ferroviaire, qui s'étend sur une distance de 2.006 kilomètres, est conçue pour accueillir des trains pouvant atteindre une vitesse de 220 km/h. Elle reliera Alger à Tamanrasset en traversant les wilayas de Blida, Médéa, Djelfa, Laghouat, Ghardaïa, El Menia et In Salah. Il a enfin indiqué que le projet s'appuie sur des tronçons déjà en service, d'autres actuellement en chantier, ainsi que sur des sections dont les études techniques sont achevées.

UNE TRANSITION MAJEURE

L'enseignant universitaire Farès Boubakour a, quant à lui, estimé que cette ligne ferroviaire permettra d'opérer une transition majeure, en passant d'un système de transport routier reposant principalement sur les poids lourds à un modèle plus efficace et durable, contribuant ainsi au développement du réseau national et au désenclavement des différentes régions du pays. Il a déclaré dans ce sens que le transport par rail permettra de réduire de façon substantielle les coûts d'acheminement des produits miniers et des marchandises lourdes, à l'instar du ciment et des intrants agricoles. L'universitaire a ajouté que ce projet stimulera également l'activité touristique « en offrant un moyen de transport confortable, sûr et régulier, et en améliorant la connectivité entre les différentes régions ».

De son côté, le professeur Youcef Aïbèche a affirmé que l'infrastructure représente « un nouveau modèle de développement régional », grâce à la création d'« un corridor stratégique » à même d'impulser l'essor des villes oasis, d'optimiser les services

logistiques et de favoriser le développement durable à travers l'ensemble des régions du Sud. Sur le plan économique, le vice-président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), M. Samir Yaïci, a mis l'accent sur les retombées directes de l'ouvrage, soulignant qu'il permettra d'alléger considérablement la facture de transport des marchandises et de réduire les délais d'acheminement, lesquels passeront de plusieurs semaines à quelques jours seulement. Cette mutation renforcera la fiabilité de la chaîne logistique et facilitera grandement l'accès des produits algériens aux marchés africains. Enfin, le vice-président du CNESE, M. Abdelmadjid Gueddi, a rappelé que les grandes puissances économiques, à l'instar des États-Unis, de la Chine et de la Russie, ont historiquement démontré que les investissements massifs dans les infrastructures ferroviaires stratégiques constituent le véritable moteur de la croissance, indispensable pour connecter efficacement les zones industrielles et agricoles aux circuits commerciaux. Bien plus qu'une prouesse technique traversant le Sahara sur plus de 2.000 kilomètres, la ligne Alger-Tamanrasset s'impose comme l'artère maîtresse du redéploiement économique national. En jetant les bases d'une logistique moderne et souveraine, l'Algérie ne se contente pas de relier ses territoires : elle dessine les contours de sa projection continentale, affirmant ainsi son rôle central de carrefour stratégique entre la Méditerranée et l'Afrique.

Abir Menasria

SÉCURITÉ HYDRIQUE LE DESSALEMENT DE L'EAU DE MER, LA SOLUTION IDÉALE

Les perturbations dans l'alimentation en eau potable que connaissent quelques wilayas du pays sont "conjoncturelles", car les projets de dessalement de mer en cours de réalisation assureront la sécurité hydrique à travers le pays, a affirmé mercredi soir le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, lors de sa visite dans la wilaya de Bouira.

Supervisant mercredi soir les travaux de réparation d'une importante panne survenue sur une conduite de distribution de 1.000 mm au niveau de la station de pompage (SP1) au barrage de Tiledit à Bechloul (est de Bouira), le ministre a expliqué que les perturbations en eau potable causées par ce genre d'incident "sont conjoncturelles et les travaux de réparation sont immédiatement engagés sur le terrain pour réparer la panne en moins de 24 heures pour que l'alimentation reprenne pour 21 communes issues des wilayas de Bordj Bou Arreridj, M'Sila et Bouira.

La station de pompage n°01 du barrage Tiledit alimente 29 communes, selon le ministre, qui a vivement salué la mobilisation et l'engagement sur le terrain des différents secteurs pour remédier à cette situation. "Cette panne est survenue mercredi matin et toutes les dispositions nécessaires ont été prises pour assurer la continuité de l'alimentation en eau potable pour les communes touchées par cette interruption", a encore expliqué M. Bouzegza.

Le ministre a expliqué, en outre, que des solutions palliatives ont été mises en place via l'inter-connection du barrage de Tiledit au barrage de Koudiet-Acerdoune, ainsi que la mise en place d'un dispositif d'alimentation par camions-citernes durant la période des travaux, qui, a-t-il dit, "doivent se terminer au plus tard demain (jeudi)".

"Les projets lancés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la réalisation de

stations de dessalement de l'eau de mer, constituent une solution idéale pour assurer la sécurité hydrique dans le pays et une alimentation pérenne en cette ressource vitale", a-t-il dit lors d'un point de presse tenu en marge de sa visite au barrage de Tiledit. Avec ces futures stations de dessalement de l'eau de mer, l'Algérie aura un excédent en matière d'eau potable, après la diversification de ses ressources grâce à la réalisation de barrages et de forages, ainsi que la réhabilitation de sources et l'exploitation de sa nappe comme c'est le cas à Zbarbar (ouest de Bouira).

M. Bouzegza a saisi cette occasion pour mettre en avant l'amélioration enregistrée dans l'alimentation en eau potable cette année, par rapport aux années précédentes, et ce, grâce "aux mesures prises par l'Etat et aux importants projets lancés dans le secteur", a-t-il conclu. **APS**

www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHAN 2023
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DE MAÏN A L'ANP
**LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

Tipasa

L'ÉCRIN ROMAIN BORDÉ PAR LA MÉDITERRANÉE

Tipasa, la perle côtière de la région algéroise, est une wilaya d'exception où les vestiges antiques romains surplombent une mer aux eaux turquoise, le tout dominé par le majestueux mont Chenoua.

Tipasa est un nom d'origine phénicienne qui signifie « passage ». On admet aussi d'autres étymologies, Tipaza (et non Tipasa) tiendrait son nom du mot Tifezza « grès désagrégés » caractéristiques de cette partie de la côte. Surnommée la « Cité antique », Tipasa est une destination unique qui allie un patrimoine archéologique classé à l'Unesco, un littoral aux plages splendides et une nature généreuse. Célèbre pour ses ruines romaines bordant la mer, son port de pêche animé et ses spécialités de poissons frais, cette région offre un cadre privilégié où l'histoire antique rencontre la beauté méditerranéenne.

Tipasa, escale côtière, est occupée par les navigateurs phéniciens qui s'y ravitaillaient en eau douce et s'y arrêtaient pour la nuit. Bien située, au débouché de la riche plaine de la Mitidja, une cité punique s'y développe d'autant qu'elle dispose d'un arrière-pays apte à l'agriculture. L'ampleur des nécropoles antérieures à l'époque romaine atteste l'importance de la ville, entourée de Cherchell à l'ouest et d'Ikosim/Icosium (Alger) à l'est.



Découverte de la semaine

La Corne d'or

Sable blanc et eaux claires nichées au cœur d'une pinède, situé au pied du mont Chenoua et conçu dans les années 1970 par l'architecte Fernand Pouillon, ce village touristique emblématique se distingue par son architecture originale inspirée du patrimoine saharien et méditerranéen. Bordé par une plage de sable fin et une mer turquoise, le complexe offre un cadre idyllique pour la baignade, la promenade et la détente au milieu de la nature.



Mon carnet d'adresses

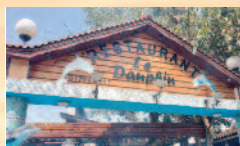
OÙ DORMIR ?

- Hôtel le Matarès (Tipasa Ville)
- Hôtel la Corne d'or
- Hôtel le Petit palais



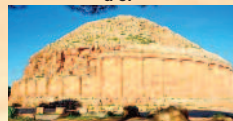
OÙ MANGER ?

- Les restaurants du port de pêche
- Le Dauphin
- Le Pêcheur
- Snacks du centre-ville



À VISITER

- Le Parc archéologique de Tipasa (UNESCO)
- Le Tombeau de la Chrétienne (Kbor er-Roumia)
- Le Musée de Tipasa
- Le Mont Chenoua & La Corne d'or



COMMENT Y ALLER ?

En voiture / Taxi : Depuis Alger, empruntez la voie rapide Ouest (RN11 / A1) — environ 70 km (50 min à 1h de route).
En bus : Départs réguliers depuis la gare routière du Cartoumier ou de Tafourah à Alger vers la gare routière de Tipasa.



BON À SAVOIR :

Privilégiez le printemps pour profiter du site archéologique en fleurs sous des températures douces, privilégiez le matin pour visiter les ruines romaines et le Tombeau de la Chrétienne au calme et ne manquez pas de déjeuner dans l'un des restaurants de poisson du port pour vivre pleinement l'expérience de Tipasa.



Prochain rendez-vous

CAP SUR ORAN



Voyager,
c'est découvrir
l'âme
de l'Algérie...



Trois incontournables

1 TRADITION & CULTURE

Les tenues traditionnelles du mariage tipasien

Dans la tradition de la région, la culture s'exprime lors des mariages à travers le trousseau de la mariée, où se mêlent influences algéroise et chenoua. La mariée arbore avec élégance le Karakou en velours brodé au fil d'or (Majboud ou Chaâra) associé au Serwal Mdewwer, ou encore la traditionnelle Chedda richement ornée. Sublimée par des bijoux traditionnels comme le Khit er-rouh, la Meskiya et des parures en or, cette garde-robe nuptiale transmise de mère en fille incarne la noblesse et l'héritage culturel de la wilaya.



2 PATRIMOINE HISTORIQUE

Témoin séculaire des civilisations phénicienne, romaine et chrétienne, le Parc archéologique de Tipasa (classé au patrimoine mondial de l'Unesco) abrite un grand amphithéâtre, un théâtre, des thermes, une basilique et des mosaïques au bord de l'eau. Non loin de là, sur les hauteurs de Sidi Rached, se dresse le majestueux Tombeau de la Chrétienne (Kbor er-Roumia), un imposant monument funéraire royal numide à la forme circulaire unique.



3 SAVEURS LOCALES

Le poisson frais et les spécialités marines

Indissociables de l'identité du port de Tipasa, les poissons frais et les fruits de mer sont les stars incontestées de la gastronomie locale. Qu'il s'agisse d'une dorade grillée, de sardines frites assaisonnées d'une Darsa pimentée, de crevettes sautées ou de la traditionnelle soupe de poisson, chaque plat met à l'honneur la pêche du jour. À cela s'ajoutent les plats traditionnels de la région comme le couscous au poisson et les boureks croustillants.





www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public

POURQUOI LES MOUSTIQUES PIQUENT-ILS CERTAINES PERSONNES PLUS QUE D'AUTRES ?

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
021.68.52.10/17



Chaque été, la même scène se répète : alors que certaines personnes sont couvertes de piqûres de moustiques, d'autres semblent passer complètement entre les mailles du filet. S'agit-il d'une simple impression ou les moustiques ont-ils réellement leurs victimes favorites ? Les scientifiques se sont penchés sur la question et les réponses sont plus complexes qu'il n'y paraît.

Avec le retour des beaux jours, les moustiques font leur apparition dans les jardins, les terrasses et les chambres à coucher. Si leurs piqûres sont généralement bénignes, elles peuvent rapidement gâcher les soirées estivales en provoquant démangeaisons, rougeurs et parfois des réactions allergiques importantes. Plus inquiétant encore, certaines espèces, comme le moustique tigre (*Aedes albopictus*), sont capables de transmettre des maladies virales telles que la dengue, le chikungunya ou encore le virus Zika.

Une question revient pourtant chaque année : pourquoi certaines personnes semblent-elles attirer tous les moustiques, tandis que d'autres restent presque totalement épargnées ?

SEULES LES FEMELLES PIQUENT... POUR NOURRIR LEURS ŒUFS

Contrairement à une idée largement répandue, tous les

moustiques ne piquent pas. Seules les femelles recherchent le sang humain ou animal, et ce, pour une raison bien précise. Le sang leur fournit les protéines indispensables au développement de leurs œufs. Sans cet apport nutritionnel, la reproduction serait impossible. Les mâles, eux, se nourrissent exclusivement de nectar et de substances végétales. Ils ne représentent donc aucun danger pour l'homme.

Pour trouver leur prochaine victime, les moustiques utilisent un système de détection extrêmement sophistiqué. Ils sont capables de repérer une personne à plusieurs dizaines de mètres grâce au dioxyde de carbone (CO₂) qu'elle expire à chaque respiration.

Plus une personne produit de CO₂, plus elle risque d'être repérée facilement. C'est notamment le cas des adultes par rapport aux enfants, des femmes enceintes ou encore des personnes pratiquant une activité physique.

LES MOUSTIQUES CHOISISSENT LEURS VICTIMES SELON PLUSIEURS CRITÈRES

Une fois leur cible localisée, les moustiques ne piquent pas au hasard. Ils analysent différents signaux chimiques émis

naturellement par notre organisme. Parmi ces

facteurs figurent : la température corporelle ; la transpiration ; les substances odorantes produites par la peau ; certains composés présents dans l'haleine.

Chaque individu possède ainsi une véritable « signature chimique », comparable à une empreinte olfactive, qui influence fortement l'attractivité pour les moustiques. Les scientifiques estiment d'ailleurs que cette combinaison d'odeurs explique une grande partie des différences observées entre les individus.

LE GROUPE SANGUIN JOUE-T-IL RÉELLEMENT UN RÔLE ?

Depuis plusieurs années, des chercheurs s'intéressent au lien entre le groupe sanguin et l'attraction exercée sur les moustiques.

Une étude menée au Japon suggère que les personnes appartenant au groupe sanguin O seraient davantage piquées que celles des groupes A ou B. Certaines expériences montrent que les moustiques se poseraient presque deux fois plus souvent sur ces individus.

Toutefois, les chercheurs restent prudents. Si cette tendance semble réelle dans plusieurs études, elle ne suffit pas à expliquer pourquoi certaines personnes attirent beaucoup plus les moustiques que d'autres.

LE GROUPE SANGUIN CONSTITUE ÉGALEMENT UN FACTEUR PARMI DE NOMBREUX AUTRES

Les bactéries de la peau influencent fortement l'attractivité. Notre peau abrite naturellement des milliards de micro-organismes formant ce que les scientifiques appellent le microbiote cutané.

Ces bactéries participent à la protection de la peau mais produisent également différentes molécules odorantes. Des chercheurs néerlandais ont montré que les moustiques sont davantage attirés par les personnes possédant une forte concentration de bactéries mais une faible diversité bactérienne.

En résumé

Les moustiques ne choisissent pas leurs victimes au hasard. Leur préférence dépend d'une combinaison complexe de facteurs biologiques : le dioxyde de carbone expiré, la température corporelle, le groupe sanguin, le microbiote cutané, la transpiration ou encore les odeurs naturellement produites par notre organisme.

Même si certaines personnes semblent particulièrement attractives, aucune méthode ne permet aujourd'hui de modifier durablement ces caractéristiques. La meilleure protection reste donc la prévention grâce aux répulsifs, aux vêtements adaptés et à l'élimination des lieux de reproduction des moustiques.

À l'inverse, un microbiote plus varié semblerait produire un mélange d'odeurs moins attractif pour ces insectes. Cette découverte ouvre d'ailleurs de nouvelles pistes de recherche pour développer des répulsifs capables de modifier temporairement les odeurs corporelles.

LES FEMMES, LES SPORTIFS ET LES FEMMES ENCEINTES SÉRIERAIENT PLUS EXPOSÉS

Certaines études suggèrent que les moustiques piqueraient plus volontiers les femmes, notamment parce que leur peau est souvent plus fine, ce qui facilite l'accès aux vaisseaux sanguins.

LES FEMMES ENCEINTES CONSTITUENT ÉGALEMENT UNE CIBLE PRIVILÉGIÉE

Leur température corporelle est légèrement plus élevée et elles expirent davantage de dioxyde de carbone, deux éléments particulièrement attractifs pour les moustiques. Les sportifs ne sont pas épargnés non plus. Après un effort physique, la transpiration augmente la production de substances comme l'acide lactique, l'ammoniac ou encore certains acides gras que les moustiques détectent facilement. Même la consommation d'alcool pourrait légèrement augmenter le risque de piqûres, selon plusieurs travaux scientifiques.

LES VÊTEMENTS LES COULEURS ONT AUSSI LEUR IMPORTANCE

Les moustiques ne se fient pas uniquement aux odeurs. Une étude récente a montré qu'ils utilisent également leur vue lorsqu'ils s'approchent de leur cible. Les vêtements sombres, notamment noirs, rouges, bleu foncé ou orange, semblent davantage attirer certains moustiques que les vêtements blancs ou de couleurs très claires. Le contraste avec l'environnement joue également un rôle, expliquant pourquoi les vêtements foncés sont souvent plus attractifs.

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations... à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Coeur, Alger

020 10 23 68

MC ALGER

YOUCEF BELAÏLI OFFICIELLEMENT DE RETOUR SI...

La direction du MC Alger a annoncé, vendredi dernier, tard dans la soirée, qu'elle a tout ficelé avec le joueur vedette de l'ES Tunis, Youcef Belaïli, pour un retour à la maison, sous condition toutefois.

« La direction du Mouloudia d'Alger informe les fidèles supporters du club qu'elle a conclu un accord définitif avec l'international Mohamed Youcef Belaïli pour renforcer l'effectif en vue des prochaines compétitions. Cette décision fait suite à une réunion à laquelle ont pris part le joueur, son père et son agent, aux côtés du responsable de l'équipe, Djamel Benlamri, a mentionné le communiqué mouloudéen. « L'accord prévoit le retour de Belaïli au sein du doyen des clubs algériens pour y évoluer jusqu'à la fin de la saison 2026-2027, après une entente sur tous les aspects financiers et autres modalités », ajoute le document. Avec cette précision toutefois : « Cet accord entrera officiellement en vigueur dès que le Tribunal arbitral du sport (TAS) aura rendu sa décision finale concernant la sanction infligée au joueur et une fois que celui-ci aura passé avec succès la visite médicale », conditionne la direction du MC Alger. En somme, le retour de Belaïli au MCA reste sous réserve du verdict du TAS concernant l'appel interjeté par le joueur après sa suspension dans l'affaire l'opposant à son ancien club AC Ajaccio

qui l'accuse de falsification de documents. Cela dit, si Hadj Redjem est allé jusqu'à tout conclure avec Belaïli, c'est qu'il a bon espoir de voir cette affaire connaître un épilogue heureux, et pour le MCA et pour Belaïli qui réalisera ainsi son vœux de faire son come-back chez le Doyen. En effet, le joueur avait auparavant tout finalisé également avec l'ES Tunis pour renouveler son contrat. Il a même entamé les entraînements sous le maillot de l'EST avant de prendre l'avion et rentrer sans avis des dirigeants tunisiens. Ce qui a poussé d'ailleurs ces derniers à réagir en annonçant de manière tranchée la fermeture définitive du dossier Belaïli. Entre-temps, le MCA a donc fait le nécessaire, au bonheur de ses supporters. Mais, encore une fois, tout reste suspendu au verdict final du TAS. « Tout en accueillant de nouveau son ancien joueur Belaïli, la direction du Mouloudia souligne sa volonté de préserver les intérêts tant du MC Alger que du joueur lui-même. Elle insiste également sur la nécessité de respecter les procédures juridiques liées à la sanction infligée au joueur par la FIFA. En

effet, la signature d'un contrat avec un joueur sous le coup d'une suspension internationale est impossible et exposerait le club à de lourdes sanctions », explique la direction du MCA, plus loin dans son communiqué. « Par ailleurs, la direction réaffirme son souhait de s'attacher les services du joueur, ainsi que son engagement à honorer toutes les promesses faites lors de la réunion entre les parties concernées. Elle attend désormais la décision du Tribunal arbitral du sport (TAS) pour officialiser le retour du joueur au sein de l'équipe et le voir revêtir à nouveau les couleurs vert et rouge », conclut-on.

Djaffar C.



USM ALGER

Saïd Allik limogé !



Saïd Allik n'est plus le manager général sportif de l'USM Alger. Il a été limogé, jeudi dernier, par le conseil d'administration de la société. « Compte tenu de la responsabilité du conseil d'administration de préserver les intérêts de l'USM Alger, de garantir sa stabilité et d'assurer la continuité de son projet sportif, et à la suite d'un examen approfondi et minutieux de la situation actuelle de l'équipe, ainsi que des exigences de la phase à venir, il a été décidé de mettre fin au contrat de travail de M. Saïd Allik en tant que manager général sportif du club, avec effet à la date de la présente décision, conformément aux termes du contrat et aux procédures réglementaires en vigueur », a annoncé l'instance dirigeante des Rouge et Noir à travers un communiqué. « Cette décision fait suite à l'identification de diverses lacunes concernant les pratiques de gestion et les mécanismes de prise de décision, des problèmes ayant nui au bon fonctionnement du club. Parmi les facteurs déterminants figurent la persistance de décisions prises unilatéralement sur les plans sportif et administratif, le non-respect d'obligations contractuelles, notamment l'absence de rapports périodiques et le refus de communiquer la liste des joueurs destinés à être libérés ou recrutés, ainsi que

l'absence d'une vision sportive claire et globale pour la saison à venir », expliquait-on encore. Dans un second communiqué rendu public, avant-hier, la direction du club usmiste annonce, par ailleurs, que l'interdiction d'enregistrement des joueurs a été levée ce jour (ndlr, vendredi dernier), suite à l'accomplissement de toutes les démarches relatives au dossier du joueur Lionel Ateba. « Cette affaire concernait le versement de sommes dues au club Dynamo Douala, correspondant à 25 % du montant du transfert de Lionel Ateba de l'USM Alger vers le club tanzanien Simba. Une fois la réception des fonds confirmée par le club camerounais sur son compte bancaire, toutes les procédures administratives ont été finalisées, entraînant ainsi la levée de l'interdiction d'enregistrement. Par conséquent, la direction du club procédera à l'enregistrement des joueurs recrutés lors du mercato estival », rassure-t-on les supporters rouge et noir.

LE STAGE DE MILAN ANNULÉ !

Par ailleurs, le club a officiellement renoncé à son stage milanais en Italie, faute de visa qui n'a pas été accordé à certains joueurs. Le staff technique a alors préféré rester à Alger où l'équipe poursuit sa préparation avant de ficeler les détails d'un autre regroupement ailleurs. Aussi, à retenir que l'entraîneur Lamine N'Diaye, qui avait séché la séance d'entraînement de jeudi dernier, en signe de protestation contre les engagements non tenus par la direction, notamment la régularisation de sa situation financière antérieure et celle administrative de ses nouveaux adjoints, serait revenu à de meilleurs sentiments. En effet, alors que la séance de jeudi dernier a été assurée par Hadj Adlane, dès la séance du lendemain, vendredi dernier, N'Diaye a été aperçu sur le terrain, où il a repris les choses en main.

D. C.



JS KABYLIE

L'international mauritanien Nouh Mohamed El Abd a signé

LA JS Kabylie a annoncé, vendredi dernier, la signature du défenseur central international mauritanien Nouh Mohamed El Abd. Le joueur, âgé de 25 ans, arrive en provenance du club marocain de l'AS FAR. « Par son profil et son vécu du haut niveau, Nouh Mohamed El Abd vient renforcer un effectif appelé à répondre aux ambitions de la JS Kabylie », a mentionné la direction kabyle dans son annonce. Cette dernière confirme également, enfin, à son tour, à travers un autre communiqué diffusé le même jour, le départ de son désormais ex-gardien Mohamed Idir Hadid. « Conformément aux procédures en vigueur, le club a attendu la finalisation de l'ensemble des formalités liées à la résiliation de son contrat, notamment le règlement du montant convenu, avant d'officialiser son départ », a expliqué le club concernant le retard mis pour communiquer sur ce cas. Pourtant, Hadid a été présenté par l'USMA, il y a de cela plusieurs jours, comme signataire pour trois saisons. L'USMA avait-elle alors agi avant « la finalisation de l'ensemble des formalités liées à la résiliation » du

contrat du joueur avec son ancien club ? Peu importe, puisque Hadid est désormais officiellement libéré de la JSK. A retenir également que, précédemment, le club kabyle avait aussi avisé sur la libération officielle accordée au défenseur Idir Mokaddem. « Cette décision intervient après un accord entre les deux parties, mettant un terme à leur relation contractuelle », a indiqué la JSK.

D. C.

**CAN FÉMININE 2026 (25 JUILLET - 16 AOÛT) ALGÉRIE - SÉNÉGAL
AUJOURD'HUI À 18 HEURES AU STADE OLYMPIQUE DE RABAT**

LES VERTES POUR UN BON DÉPART

La sélection nationale féminine entame la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations, aujourd'hui à partir de 18h, au Stade olympique de Rabat, au Maroc. Ce sera en match d'ouverture du tournoi, face au Sénégal, dans le cadre de la première journée du groupe A.

La sélection algérienne se trouve depuis jeudi dernier à Rabat qu'elle avait rejoint à bord d'un vol spécial en partance d'Alger. La délégation, conduite par Nadjma Derradij, membre du Bureau fédéral, avait décollé de l'aéroport international Houari-Boumediène à 21h00 pour atterrir à l'aéroport de Rabat-Salé dès 22h30 de la même soirée. Les protégées du sélectionneur national Farid Benstiti ont donc eu à peine deux jours pour s'acclimater de l'environnement et prendre leurs repères à leur lieu d'installation, mais aussi sur le terrain qui abritera cette première rencontre face au Sénégal, leur premier adversaire dans la première phase du groupe. Pour rappel, l'Algérie a hérité du groupe A, en compagnie du Sénégal, du pays hôte, le Maroc, et du Kenya. «Notre objectif est de faire mieux que la précédente édition», commentait Farid Benstiti, avec ambition, à la veille du départ pour Rabat. Voilà donc qui est dit, logiquement d'ailleurs. Les Vertes espèrent donc franchir un nouveau palier, à Rabat, après avoir atteint, pour la première fois de leur histoire, les quarts de finale lors de la précédente édition. «J'ai une équipe en progression constante (...) On veut et on s'efforcera d'aller le plus loin possible, gagner le trophée, pourquoi pas ! On a les qualités, on a tout ce qu'il faut pour le faire», souligne le sélectionneur national qui entend pousser ses joueuses à tout donner pour rivaliser avec les grands favoris du tournoi à l'image du Nigeria, la



nation la plus titrée de l'histoire de l'épreuve avec 10 consécutions, le Ghana et l'Afrique du Sud, respectivement troisième et quatrième lors de la précédente édition. Mais pour arriver, il y a d'abord ce premier duel contre le Sénégal qu'il faudra bien négocier pour signer une belle entame dans la compétition qui galvanisera davantage les coéquipières de Sofia Guellati. Lors de son dernier stage de préparation, la sélection nationale a conclu son regroupement à Alger en s'imposant face à son homologue zambienne (1 - 0), mercredi dernier, au stade Mustapha-Tchaker de Blida, à l'occasion de la seconde confrontation amicale entre les deux équipes. Deux jours auparavant, lors de leur première rencontre amicale, les deux sélections s'étaient séparées sur un score de parité (1 - 1). Mais attention, ce n'est pas du

tout là des oppositions à prendre comme référence pour les Algériennes, puisque lors du premier match, elles n'ont pu prétendre à l'égalisation qu'à la faveur d'un penalty transformé dans les ultimes minutes de la partie et, lors du second, elles n'ont pu conserver leur victoire que

grâce au manque de concentration du même adversaire qui a échoué à transformer un penalty à la 87^e de jeu. Farid Benstiti est appelé à trouver une bien meilleure formule, aujourd'hui, face au Sénégal, pour éviter tout piège qui contrarierait les ambitions de la sélection nationale dans ce tournoi.

L'Algérie jouera son second match jeudi à 21 heures contre le Maroc et le troisième, lundi 3 août à la même heure, contre le Kenya. Les deux premières sélections du groupe seront qualifiées pour les quarts de finale.

LE TOURNOI EST QUALIFICATIF POUR LE MONDIAL FÉMININ FIFA 2027

Il faut signaler que l'enjeu lors de cette compétition phare du football féminin africain, qui débute aujourd'hui à Rabat, est double. Outre le titre suprême, les équipes se disputeront une place pour la phase finale de la prochaine Coupe du monde féminine de la FIFA, prévue au Brésil entre le 24 juin et le 25 juillet 2027, ainsi qu'une prime d'un million de dollars pour les vainqueurs, souligne la CAF. Cette édition élargie de la CAN féminine entrera dans l'histoire comme la plus grande jamais organisée, accueillant pour la toute première fois 16 nations, réparties en quatre groupes de quatre. Le tournoi sera lancé au Stade olympique de Rabat, avec cette affiche entre l'Algérie et le Sénégal, suivie dans la soirée par l'entrée en lice du pays

organisateur, le Maroc, contre le Kenya, à partir de 20 heures, au stade Moulay-El Hassan de Rabat. Parmi les rencontres classées par la CAF, très attendues, de cette première phase des groupes, celle du Nigeria qui affrontera la Zambie, le 1^{er} août, dans le groupe C, et celle du Ghana face au Cameroun, le 2 août, dans le groupe D. Selon la programmation communiquée par la Confédération africaine de football, les quarts de finale se joueront les 8 et 9 août. Les vainqueurs se qualifieront pour les demi-finales, tandis que les équipes éliminées à ce stade resteront en lice pour décrocher une place de barragiste pour la Coupe du monde féminine de la FIFA, Brésil 2027. Les demi-finales auront lieu le mercredi 12 août à Rabat. Les matchs de barrage des quarts-de-finalistes éliminés sont prévus le jeudi 13 août, au stade de Casablanca, alors que le match pour la troisième place se jouera le samedi 15 août, au Stade olympique de Rabat. Enfin, la finale, le rendez-vous crucial du tournoi, se jouera le dimanche 16 août 2026 à 20 heures à Rabat.

Djaffar Chilab

ÉQUIPE NATIONALE / AÏSSA MANDI ANNONCE SA RETRAITE INTERNATIONALE :

«Ce qui me rends le plus fier, c'est qu'en 12 ans, je n'ai jamais triché»

Après plus d'une douzaine d'années passées sous les couleurs des Verts, Aïssa Mandi a emboîté le pas à Mahrez, en fin de semaine écoulée, en annonçant à son tour officiellement sa retraite internationale. «Jouer pour l'Algérie, c'est quelque chose d'extraordinaire, de magnifique. On vit des émotions incroyables. Il est venu pour moi le moment de vous dire au-revoir. Jamais ce 10 novembre 2013, je n'aurais imaginé porter ce maillot autant de fois. Nous avons traversé des moments inoubliables, comme cette 2^e étoile qui marque à jamais l'histoire de notre pays. C'est dur de tourner la page, mais je pars avec la conscience tranquille, le sentiment du devoir accompli. Nous avons aussi connu des épreuves, mais je n'ai jamais rien lâché. Ce qui me rends le plus fier, c'est qu'en 12 ans, je n'ai jamais triché et ça personne ne pourra me l'enlever. (...) Merci à tous !», a, entre autres, dit Aïssa Mandi dans sa déclaration d'adieux aux Verts. À 34 ans, le joueur au 123 sélections quitte l'EN en tant que joueur le plus capé de son histoire. «Son parcours exceptionnel restera associé à une génération qui a marqué de son empreinte le football national. Par cette décision, Aïssa Mandi referme un chapitre majeur de sa carrière internationale et laisse un héritage considérable aux futures générations. Son engagement sans faille, son exemplarité et son profond attachement au maillot national auront durablement marqué l'histoire des Verts». Ainsi a commenté la FAF la fin du parcours de Mandi avec les Verts, tout en lui adressant «remerciements», «profonde reconnaissance» et «pleine réussite dans la poursuite de sa carrière et de ses futurs projets».

D. C.

FINALE DE LA CAN 2026 SÉNÉGAL VS CAF-FRMF

Le TAS se penchera sur le dossier, le 8 octobre

Le Tribunal arbitral du sport (TAS) a avisé, vendredi dernier, à travers un communiqué sur son site, «qu'une audience a été fixée suite à l'appel interjeté par la Fédération sénégalaise de football contre la Confédération africaine de football et la Fédération royale marocaine de football concernant la finale de la Coupe d'Afrique des Nations (Maroc 2025). L'instance arbitrale précise que l'audience se tiendra le 8 octobre 2026, au siège du TAS à Lausanne, en Suisse. «Enregistré par le TAS le 25 mars 2026, l'appel de la FSF demande l'annulation d'une décision prise par la CAF déclarant que l'équipe nationale du Sénégal a perdu la finale

de la CAN 2025 par forfait et attribuant la victoire à l'équipe nationale du Maroc sur le score de 3-0. Les parties ne se sont pas mises d'accord pour mettre en œuvre une procédure accélérée ; la procédure suit donc le calendrier habituel prévu par les règles du TAS. La date de l'audience a été fixée après consultation des parties, qui n'ont pas demandé que l'audience soit publique. Cela signifie qu'elle se tiendra à huis clos», a précisé le TAS. «À l'issue de l'audience, la formation arbitrale entamera ses délibérations. À ce stade, le TAS n'est pas en mesure d'indiquer quand une décision sera rendue, mais celle-ci ne sera pas prononcée le jour même de l'audience», indique encore le tribunal. Si l'on sait que l'audience est donc fixée pour le 8 octobre prochain, pour le verdict, il faudra encore faire preuve de plus de patience pour être renseigné sur sa teneur.

D. C.

**KINSHASA -**

Le nombre cumulé de cas confirmés d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC) atteint 2.905, dont 1.269 décès, selon le dernier rapport de situation publié vendredi dernier par le ministère congolais de la Santé.

PÉKIN -

Les autorités chinoises ont évacué plus de 20.000 personnes et suspendu le trafic ferroviaire dans le sud du pays à l'approche du typhon Noul, a rapporté hier la chaîne de télévision d'Etat CCTV.

TAIYUAN (Chine) -

Un effondrement soudain de loess a frappé un village du district de Hongtong, à Linfen, dans la province chinoise du Shanxi (nord), située sur le plateau de Loess, vendredi soir.

BERLIN -

Le chancelier allemand, Friedrich Merz, a annoncé vendredi dernier le lancement de la "première phase" d'un remaniement ministériel et d'une restructuration des principaux postes de son gouvernement et de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), dans le cadre des efforts visant à renforcer l'efficacité de l'action gouvernementale, à quelques semaines des élections régionales prévues dans l'est de l'Allemagne.

MADRID - Au moins 19.000 personnes ont été évacuées ou sont confinées dans la région de Madrid en raison du "pire incendie de l'histoire" de la région, qui a déjà ravagé 6.000 hectares, a annoncé vendredi dernier la présidente régionale, Isabel Diaz Ayuso.

BORDEAUX -

L'incendie qui sévit en Gironde, dans le sud-ouest de la France, a détruit plus de 12.500 hectares de forêt et nécessité l'évacuation de 44.000 personnes en deux jours, ont annoncé les autorités locales vendredi dernier.

L'ALGÉRIE EXPRIME SA FERME CONDAMNATION DE L'ATTAQUE AYANT CIBLÉ UN NAVIRE SAOUDIEN EN MER ROUGE



L'Algérie a exprimé, jeudi dernier, sa ferme condamnation de l'attaque ayant ciblé un navire saoudien en mer Rouge, qualifiant cet acte de violation flagrante des principes du droit international relatifs à la liberté de navigation maritime dans les voies internationales et de menace directe pour la sécurité et la stabilité de l'ensemble de la région, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

"L'Algérie exprime sa ferme condamnation de l'attaque ayant ciblé un navire saoudien alors qu'il naviguait en mer Rouge, en violation flagrante des principes du droit international relatifs à la liberté de navigation maritime dans les voies internationales et constituant une

menace directe pour la sécurité et la stabilité de l'ensemble de la région", lit-on dans le communiqué.

"L'Algérie réitère son entière solidarité avec le Royaume d'Arabie saoudite, pays frère, à la suite de cette attaque et souligne la nécessité de cesser immédiatement ces agressions, susceptibles de porter atteinte à la sécurité du commerce international et à la fluidité des approvisionnements énergétiques", ajoute la même source.

"L'Algérie appelle également à la désescalade et à éviter tout comportement susceptible d'attiser les tensions dans la région du Moyen-Orient", selon le communiqué.

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

L'ALGÉRIE MET EN GARDE CONTRE LA POLITIQUE DU «DEUX POIDS, DEUX MESURES»

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies à New York, l'ambassadeur Amar Bendjama, a participé, jeudi dernier, à la réunion de haut niveau du Conseil de sécurité, tenue dans le cadre de la présidence tournante de la République démocratique du Congo du Conseil, sous le thème "Renforcement des mécanismes de règlement pacifique des conflits".

Dans une allocution prononcée lors de cette réunion, l'ambassadeur Bendjama a réitéré l'engagement constant de l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur du renforcement de la prévention des conflits, de la consolidation de l'approche du règlement pacifique et du soutien à la paix et à la sécurité aux niveaux régional et international, conformément aux dispositions du droit international, ainsi qu'aux buts et principes de la Charte des Nations unies.

Face à l'aggravation des crises internationales et aux défis sécuritaires et politiques complexes sur la scène internationale,



l'ambassadeur Bendjama a insisté sur la nécessité pour la communauté internationale de respecter pleinement et de manière cohérente les règles du droit international, ainsi que les buts et principes de la Charte des Nations unies, en tête desquels le droit des peuples à l'autodétermination, loin de toute politique du deux poids, deux mesures ou de toute application sélective.

M. Bendjama a également appelé à préserver

le rôle central de l'ONU, sous la direction du Secrétaire général de l'Organisation, en matière de prévention et de règlement des conflits, et à renforcer sa position en tant que cadre central pour le traitement des questions internationales et régionales.

Dans ce contexte, il a souligné l'importance d'associer les acteurs régionaux, notamment l'Union Africaine (UA), eu égard à la connaissance approfondie qu'elle possède des spécificités du continent africain et de sa maîtrise précise des dynamiques des conflits et de leurs causes profondes, ce qui la qualifie pour contribuer efficacement à l'élaboration de solutions pratiques et durables aux conflits régionaux et internationaux.

Au terme de la réunion, le représentant permanent de l'Algérie a appelé à la mise en place de mécanismes efficaces de suivi et d'évaluation du respect des résolutions du Conseil de sécurité par les Etats, afin d'en garantir la mise en œuvre complète et de renforcer la capacité du Conseil à s'acquitter de sa responsabilité première de maintien de la paix et de la sécurité internationales.

APS

AHMED ATTAF REÇOIT L'AMBASSADEUR DU MALI

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu hier l'ambassadeur de la République du Mali en Algérie, Mohamed Amaga Doulo, qui lui a rendu une visite de courtoisie après avoir repris ses fonctions en Algérie. Selon un communiqué du ministère, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la dynamique positive que connaissent récemment les relations de fraternité et de bon voisinage entre l'Algérie et le Mali, et de la discussion des moyens de les renforcer et de les consolider.



TUNISIE L'AMBASSADRICE DE FRANCE CONVOQUÉE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le ministère des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger a annoncé, dans un communiqué, avoir convoqué l'ambassadrice de la France en Tunisie pour "atteinte à la souveraineté de l'Etat tunisien". Selon un communiqué, le Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger a convoqué, sur instruction du président de la République, Kaïs Saïed, l'ambassadrice française afin de lui "faire part de la vive protestation de la Tunisie à la suite d'un entretien diffusé récemment par une chaîne publique française avec une personne recherchée par la justice tunisienne, qui comportait notamment des atteintes à la souveraineté de l'Etat tunisien, à la sécurité nationale ainsi que ses institutions, et constitue un appel explicite à la sédition et aux affrontements internes".

LA LIGUE ARABE CONDAMNE LES INCURSIONS DE COLONS À LA MOSQUÉE AL-AQSA

Le secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, Nabil Fahmi, a exprimé sa vive condamnation et son rejet catégorique de l'irruption jeudi dernier de milliers de colons dans l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa à El-Qods occupée, sous la protection de la police de l'occupation sioniste.

Dans un communiqué, M. Fahmi a indiqué que "le rythme de ces incursions s'est fortement intensifié ces derniers mois, ce qui reflète un plan continu visant à diviser Al-Aqsa dans le temps et dans l'espace", soulignant "la gravité extrême de ce projet sioniste".

Il a affirmé que l'entité sioniste n'"a aucune souveraineté sur Al-Qods occupée ni sur ses lieux saints islamiques et chrétiens", ajoutant que les tentatives de l'occupation de modifier le statut juridique et historique en vigueur dans la vieille ville constituent "une violation du droit international".

Le secrétaire général de la Ligue arabe a également mis en garde contre les graves conséquences de la poursuite de ces violations systématiques et des incursions menées par des extrémistes, soulignant que "provoquer ainsi les sentiments des Arabes et des musulmans est de nature à faire exploser la situation et à attiser la colère face à l'atteinte aux lieux saints".

Selon le gouvernorat d'Al-Qods, au moins 2.300 colons ont pris d'assaut les esplanades de la mosquée Al-Aqsa, jeudi, menant des visites provocatrices et accomplissant des rituels talmudiques, sous la protection des forces de l'occupation sioniste.